



Contribution au diagnostic du Plan Climat Air Énergie Territorial

Communauté d'agglomération
du Pays de Dreux



Synthèse du rapport sur la
production d'énergies
renouvelables

Juin 2018

Lig'Air

Surveillance de la qualité de l'air
en région Centre-Val de Loire

TABLE DES MATIÈRES

I. Etat des lieux de la production actuelle	3
II. Estimation du potentiel local de production d'énergies renouvelables.....	4

I. Etat des lieux de la production actuelle

En région Centre-Val de Loire, aucun organisme ne recense et suit les installations d'énergies renouvelables à une échelle locale. Ainsi, les données de production d'énergies renouvelables ont dû être estimées à partir de données statistiques établies aux niveaux départemental, régional ou national, agrémentées de clés de répartition afin d'estimer la production locale de chaque énergie. Concernant les filières électriques, la clé de répartition de la production régionale utilisée est la puissance communale des installations de production d'énergie renouvelable bénéficiant des obligations d'achat. Cette donnée de puissance communale est mise à disposition par le SOeS et actualisée annuellement. Concernant les filières thermiques il n'existe pas de sources de données recensant les puissances installées localement en raison du caractère auto-consommable de la chaleur produite et non soumise à obligation d'achat. Pour ces filières, différents choix méthodologiques d'estimation des productions locales ont été retenus et précisés ultérieurement.

Les estimations ont été réalisées avec les données les plus récentes disponibles et par conséquent pouvant varier d'une filière à l'autre.

Filières	Production d'énergie renouvelable en GWh	Installations identifiées
Biomasse	203	Secteur résidentiel
Solaire photovoltaïque	53,8	• Centrale solaire de Crucey : 51,6 GWh • Production diffuse : 2,1 GWh
Eolien	28	• Parc éolien du Chemin de Tuleras : 23,7 • Mât éolien sur la commune de Thimert-Gâtelles : 4 GWh
Hydroélectricité	2,7	Fin 2016, deux installations de production identifiées sur les communes de Chérisy et de Sorel-Moussel
Géothermie	1	Huit opérations de géothermie sur nappe recensées en 2015
Solaire thermique	0,68	Secteur résidentiel

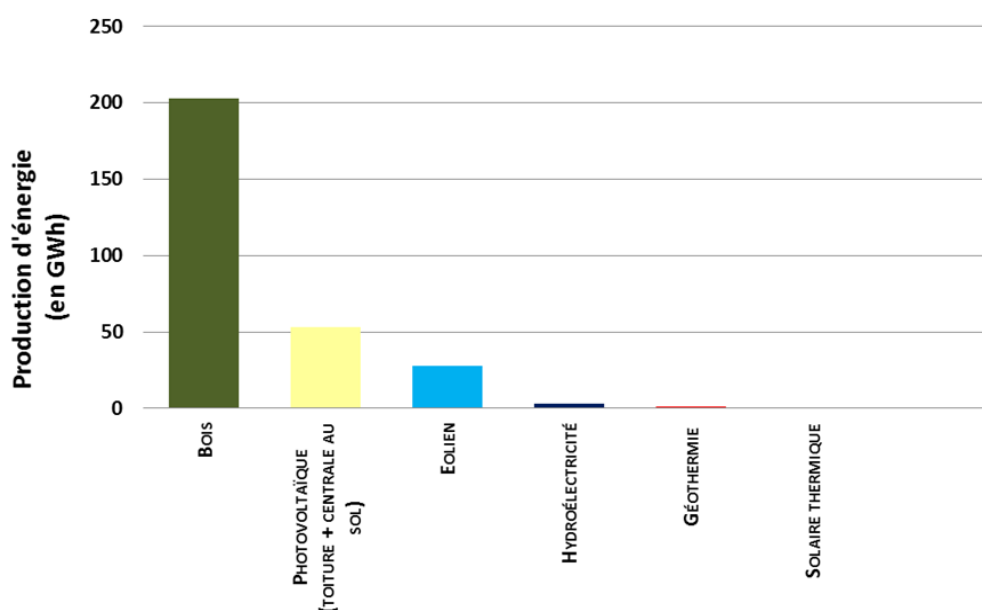


Figure 1 : Production d'énergies renouvelables par source d'énergie sur le territoire de l'Agglo du Pays de Dreux (en GWh)

II. Estimation du potentiel local de production d'énergies renouvelables

Le potentiel en énergies renouvelables du territoire de l'Agglo du Pays de Dreux est analysé suivant les sources d'énergie indiquées dans le Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial et en prenant en compte les orientations du SRCAE. Les sources d'énergie prises en compte sont :

- La méthanisation,
- La géothermie,
- Le bois énergie,
- Le solaire photovoltaïque,
- L'éolien,
- Le solaire thermique,
- L'hydroélectricité.

Pour chacune des énergies ci-dessus, il a été estimé un potentiel global de production sans considération de rupture technologique et en l'état actuel de la réglementation.

Les interactions ou concurrences entre les filières n'ont pas été prises en compte ici, il s'agit donc bien d'un potentiel maximal par filière.

Le potentiel total de production d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire de l'Agglo du Pays de Dreux s'élève à 1 540 GWh réparti de la manière suivante :

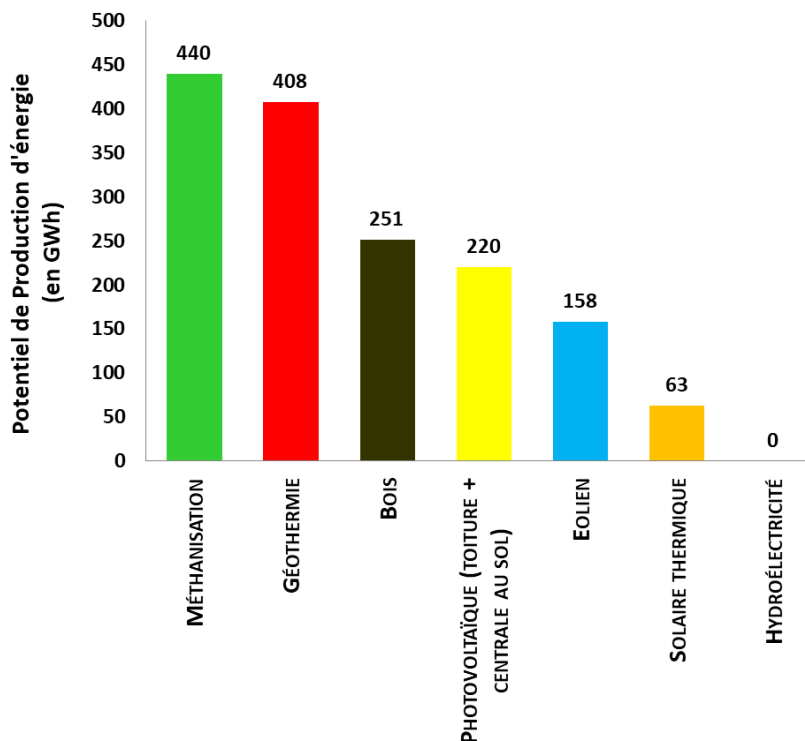


Figure 2 : Potentiel de production d'énergies renouvelables par source d'énergie sur le territoire de l'Agglo du Pays de Dreux

Par conséquent, le potentiel total de production d'énergies renouvelables (1 540 GWh) ne permettrait de couvrir qu'environ 51% de la consommation actuelle d'énergie du territoire (3 014 GWh en 2012).